



**PROCÈS-VERBAL**  
**5<sup>e</sup> séance régulière**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**2024-2025**  
**École St-Jean**  
**le mardi 8 avril 2025 à 18h45**  
**dans la salle Méli-Mélo de l'école St-Jean**

---

**1. Ouverture de la séance**

Mme Isabelle Roux accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h50.

**2. Présences et vérification du quorum**

Isabelle Roux	Parent X
Marlène Forget	Parent X
Nancy Malenfant	Parent X
Hafida Attar	Parent X
Marie-Claude Gagnon	Parent X
Janie Guérin	Parent X
Lauraine Mercier	Enseignante X
Magali Guilbault	Enseignante X
Johanne Aubé	Enseignante X
Kathy Lajeunesse	Enseignante X
Andrée-Anne Dumontet ou Valerie Trudel	Soutien X
Marie-Josée Laforge	Service de garde X
Isabelle Lessard	Directrice X

Absents : Véronique Brassard

### 3. Questions du public

Monsieur Adams Mailloux est présent dans le public.

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Isabelle Roux présente l'ordre du jour de la réunion. Le point 'Programmation des sorties et activités éducatives 2024-2025' est ajouté.

Bien que ce ne soit pas un point à mettre à l'ordre du jour, il est mentionné que notre nouveau format de l'Info-Parents est difficile à lire. On voit que beaucoup de temps et d'attention y est porté, mais l'orientation paysage utilisée, ainsi que les contrastes de couleurs rendent la lecture illisible sur un téléphone numérique. La présentation doit être revue.

Il est proposé par Mme Guérin et résolu par Mme Mercier  
QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout proposé.

**CÉ.08-04.043**

**Adopté à l'unanimité**

### 5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 4 février 2025

Mme Isabelle Roux présente le procès-verbal de la réunion du 4 février 2025. En suivi, il est mentionné que la police du Roussillon nous fait régulièrement des suivis sur l'évolution de l'enquête pour l'individu suspect. Le sergent David Jenssen est en charge du dossier, et jeudi dernier, il m'a donné cette information :

*Le bureau des enquêtes criminelles (BEC) a fait un blitz de démarches récemment puisque d'autres situations similaires avaient été vécues à d'autres écoles.*

*Le BEC nous avait fait parvenir le nom d'un individu qui pourrait correspondre en ce qui vous concerne, mais cette information restait à confirmer. Je vous tiendrai au courant si j'en sais plus.*

\*\*\* Madame Lessard apporte le point qu'un des individus suspects a été localisé, et n'est finalement pas un danger pour les élèves. Le message de l'agent Janssen est à propos de l'autre individu suspect.

Madame Attar nous informe que la brigadière n'est pas mise au courant de ces situations et que cela devrait être fait.

Il est proposé par Mme Guérin et résolu par Mme Gagnon  
Que le procès-verbal de la réunion du 4 février soit adopté tel que présenté.

**CÉ.08-04.044**

**Adopté à l'unanimité**

6. Correspondance reçue : Aucune correspondance reçue.

### 7. Mot de la direction :

**Organisation scolaire 2025-2026** : Nous aurons 20 groupes en 25-26, comme cette année, dont 3 groupes de maternelle. Il est possible que nous ayons un groupe multi au 1<sup>er</sup> cycle, mais rien n'est confirmé encore.

**Soirée des bénévoles :** C'est mercredi soir prochain où nous reconnaitrons notre bénévole Marie-Andrée Farley. Notre présidente et notre directrice-adjointe l'accompagneront.

**Stagiaire en orthophonie :** Tous les mercredis à partir du 23 avril, nous aurons une stagiaire en orthophonie qui permettra d'offrir un service d'orthophonie à quelques-uns de nos élèves du préscolaire et de première année.

**8. Mots des différents membres du personnel (enseignant, SDG, soutien) :**

**Enseignant :** La journée contre l'intimidation avec le Chandail rose, la journée de l'autisme (Chandail différent comme toi), le Carnaval d'hiver et l'activité récompense de fin d'étape de la tire sur la neige.

**SDG :** Le service de garde a reçu de nouvelles tables.

**Soutien :** *L'équipe de TES a fait appel au club de soccer Roussillon pour avoir de nouveaux ballons. Nous avons reçu un don de 21 ballons de grandeur 3.*

**9. Mot du Délégué au comité de parents :** L'intimidation est au cœur des discussions, le plan de lutte doit être adopté par le CÉ qui peut faire des modifications. Il y a encore confusion entre intimidation et conflit au sein des parents. L'intimidation dans le cyberspace doit faire partie de notre plan de lutte, et il faut se mobiliser. La journée des petits entrepreneurs est le 7 juin dans différentes municipalités. Il y a plusieurs conférences qui sont offertes aux parents du comité.

**10. Points à traiter :**

**10.1—OPP : Information**

Les membres de l'OPP font un compte-rendu de leur travail en vue du bazar du 24 mai prochain. L'info a été diffusée en même temps que l'info-Parents, mais une lettre en copie papier sera envoyée sous peu aux parents afin de promouvoir le bazar et augmenter le taux de participation. Nous avons demandé des tables supplémentaires à la ville de Sainte-Catherine, et nous attendons leur retour d'appel. Les surplus seront offerts aux enseignants et ensuite à la friperie des Écluses. Madame Guérin demande si le bazar accepterait des gens qui n'habitent le secteur et la réponse est oui. La possibilité d'être à l'extérieur est aussi acceptée si la température le permet.

**10.2- Adoption : Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

Mme Lessard présente le document du plan de lutte contre la violence et l'intimidation. On questionne comment sont adressées les situations de violence, car des personnes rapportent que toutes les situations ne sont pas adressées de la même façon. Nous expliquons que chaque situation est différente, que l'on n'adresse pas les situations impliquant des élèves de maternelle de la même façon que celles impliquant des élèves de 6e année. C'est aussi la même chose pour des élèves à besoins particuliers. Le message donné à tous est que l'on doit intervenir pour faire arrêter chaque situation, et suivre nos arbres décisionnels et nos plans d'intervention. Nous expliquons que nous séparons les manquements mineurs des manquements majeurs, et que chaque manquement majeur doit se rendre à une TES qui fera l'intervention et décidera si la direction doit intervenir. C'est rendu à la direction que les décisions de suspensions se prennent. Nous débutons par des suspensions internes, et selon la gravité ou la récidive, nous donnons aussi des suspensions externes.

Bien sûr, nous tenons compte des contextes, et nos élèves à grands besoins particuliers ont des protocoles ou des plans d'action spécifiques. Nos professionnels sont impliqués pour ces situations pour nous guider, ainsi que des conseillers pédagogiques, et des ressources externes pour certains cas spécifiques. On peut aussi faire appel à une équipe-ressource du C\$S appelée Équipe INTER, ce que l'on a fait à quelques reprises cette année déjà pour nous guider dans nos interventions pour certaines situations plus complexes. Finalement, nous demandons aussi le soutien du C\$S pour obtenir des ressources supplémentaires ajoutées comme services, et le C\$S a répondu positivement à toutes nos demandes cette année.

Vous avez aussi questionné le niveau d'implication des parents, et comment on répond lorsque les parents ne collaborent pas. Plusieurs parents collaborent, mais effectivement, il arrive que c'est plus difficile avec certains. Il arrive que nous devons parfois se rendre jusqu'au signalement DPJ.

Nous devons assurer l'éducation et le bien-être de tous nos élèves, car ultimement, nos élèves sont les citoyens adultes de demain. C'est notre rôle à l'école, notre mission de les éduquer, de leur apprendre à socialiser et de leur fournir une qualification. Mais le message que nous n'acceptons pas la violence est donné à tous en intervenant chaque fois pour faire cesser le comportement, faire les retours nécessaires, les enseignements des comportements, les gestes de réparation et les suivis aux parents.

Tous ont un rôle à jouer pour contrer la violence et l'intimidation à l'école, que ce soit les enseignants, les TES, les surveillants du midi, les éducatrices du service de garde, les préposés, les professionnels, les aides à la classe, les directions, et bien sûr, les parents et les élèves. On travaille à soutenir toutes ces personnes pour que les interventions soient bienveillantes, respectueuses, cohérentes, constantes, encadrantes... Bref, que nous travaillons tous ensemble dans le même sens, en étant engagés et en ayant la réussite et le meilleur intérêt de l'élève au centre de nos décisions.

Nous nous engageons à faire passer des sondages l'an prochain pour refaire notre portrait de situation.

Il est proposé de revenir sur le sujet à la prochaine rencontre pour finaliser l'adoption du plan de lutte, puisque nous devons passer aux prochains points à l'ordre du jour.

### **10.3- Consultation : Critères de sélection pour la direction d'école**

Mme Lessard présente les documents référentiels du C\$S pour les critères de sélection de la direction d'école. Le CÉ est consulté pour savoir si d'autres critères devraient être ajoutés pour notre école. Les membres du CÉ sont invités à envoyer un courriel à tous si l'on pense qu'il manque quelque chose au document des critères. La date limite pour répondre est le mardi 22 avril 2025.

### **10.4- ~~Approbation~~ : Dates des rencontres de parents 2025-2026**

Mme Lessard présente le calendrier 25-26 avec les rencontres de parents. Les rencontres de début d'année pour le préscolaire et le 3<sup>e</sup> cycle seront le jeudi 28 août à 18h30, et celles du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle seront le jeudi 11 septembre à 18h30. L'assemblée générale des parents aura lieu le 11 septembre à 19h30.

Pour les dates des bulletins et des rencontres de parents pour les 3 étapes, voir le document joint.

Il est proposé par Mme Magali Guilbault et résolu par Mme Guérin,  
**QUE** le calendrier des rencontres de parents soit approuvé tel que présenté.

**10.5—Approbation : Guide et règlements du SDG 2025-2026**

Ce point est reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

**10.6 Approbation : Accueil des maternelles : rencontre de parents, liste de fournitures scolaires et rentrée progressive**

Mme Lessard présente le plan pour l'accueil des maternelles. La direction animera une rencontre d'informations virtuelle le mardi 20 mai à 19h, avant la journée d'accueil du 27 mai prochain qui a déjà été approuvée par le CÉ. Les enfants de maternelle vivront une rentrée progressive à l'automne comme suit :

-Rencontre de parents le jeudi 28 août à 18h30

-Rendez-vous en petits groupes le mardi 2 septembre (service de garde non offert aux enfants de maternelle ce premier jour)

-Le mercredi 3 septembre, la moitié du groupe vient le matin de 8h25 à 10h25, et l'autre moitié vient de 12h43 à 14h43. Un service de garde est offert sans frais pour le reste du temps de classe, selon l'horaire de maternelle.

-Le jeudi 4 septembre, c'est le même horaire que la veille, mais les groupes sont inversés. Un service de garde est offert sans frais pour le reste du temps de classe, selon l'horaire de maternelle.

-Le vendredi 5 septembre, tous les élèves sont présents ensemble le matin durant les heures régulières, soit de 7h55 à 11h18. Un service de garde est offert sans frais en après-midi.

-Le lundi 8 septembre, c'est la première journée complète régulière.

La liste des effets scolaires pour le préscolaire est présentée aux membres du CÉ pour approbation, pour permettre de la remettre aux parents lors de la journée d'accueil du 27 mai prochain.

Il est proposé par Mme Guérin et résolu par Mme Gagnon,

QUE le plan de l'accueil des maternelles soit approuvé tel que présenté.

**10.7—Approbation : Principes des frais chargés aux parents 25-26**

Ce point est reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

**10.8—Approbation : Consultation obligatoire des élèves**

Mme Lessard explique que la loi sur la gouvernance scolaire exige que nous consultions nos élèves ou un groupe d'élèves une fois par année sur un élément que nous jugeons pertinent (fiche thématique). Nous proposons de consulter les élèves sur les récréations, le service du midi et du service de garde.

Nous en reparlerons plus en détails à la prochaine réunion par manque de temps.

### 10.9 Programmation des activités et sorties scolaires 2024-2025

Mme Lessard présente le document des activités et des sorties éducatives 2024-2025, pour faire approuver l'activité Archéophone des 3<sup>e</sup> année qui a eu lieu le 31 mars dernier. L'activité est gratuite étant couverte par une mesure gouvernementale sur les sorties et activités culturelles.

Il est proposé par Mme Attar et résolu par Mme Malenfant,  
QUE l'activité des 3<sup>e</sup> année soit approuvée telle que présentée.

**CÉ.08-42.047**

**Approuvé à l'unanimité**

### 10.9—Discussion : ouverture du service de garde durant la dernière semaine d'août

Ce point est reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

### 12. Levée de la séance à 20h43

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme \_\_\_\_\_ et résolu par Mme \_\_\_\_\_ QUE la séance soit levée à \_\_\_\_\_.

\*\*\* Par manque de temps, certains points ont été remis à la prochaine réunion du mois de mai.

**CÉ.08-42.051**

**Adopté à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Isabelle Roux, présidente

\_\_\_\_\_  
Isabelle Lessard, directrice